

Pour 1865.

1^o Un prix de 50 piastres pour les six plus belles Vaches laitières, payables moitié en argent et moitié par un rouleau valant 25 piastres.

2^o Un prix de 25 piastres pour les trois plus belles Vaches, autres que les six premières, payables par une charrue de cette valeur.

3^o Un prix de 25 piastres pour les trois plus beaux Moutons, payables 10 piastres en argent et 15 piastres par une herse d'au moins cette valeur.

Pour prétendre à ces prix il faudra être membre de la dite société.

Les animaux seront attachés et sous la garde de leurs propriétaires, qui seront responsables des accidents et dommages qu'ils pourront causer ou souffrir, durant l'Exposition.

Tous les compétiteurs devront, avant l'heure de l'exposition, faire entrer leurs noms dans les livres du secrétaire.

Toute déception de la part d'un concurrent, comme s'il se tient auprès des Juges durant leur opération, le rendra inhabile à concourir.

Toutes contestations seront décidées par les Directeurs.

Ces prix ne seront donnés qu'à des cultivateurs vivant presque exclusivement des produits de leurs terres; et dont les animaux exposés seront gardés par eux comme une source de revenus utiles et profitables, sans égard au temps où ils les auront acquis.

L'exposition, pour décerner les prix de cette année, aura lieu le dix-sept septembre prochain en la cité de St. Hyacinthe.

L. TACHÉ, Sec.-Trés.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MONTCALM.

J. Ferrault, *scr.*, rédacteur de la Revue Agricole, etc.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser d'autre part l'avis public du jour et du lieu fixés pour l'exposition annuelle du comté de Montcalm.

Veillez faire insérer ces avis dans les journaux d'agriculture dont vous êtes le rédacteur.

Votre très-obéissant serviteur,

A. H. DECAUSSIN.

Ste. Julienne, 2^e juillet 1864.

L'exposition annuelle de la Société d'Agriculture du comté de Montcalm aura lieu en la paroisse du St. Esprit, dans le comté de Montcalm, sur la propriété de

Gédéon Poirier, *scr.*, le 29 septembre prochain, à 10 heures a.m.

Ste. Julienne, 2 juillet 1864.

(Par ordre,)

Secrétaire-Trésorier.

A. H. DECAUSSIN.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE ST. JEAN.

J. Ferrault, *scr.*, rédacteur de la Revue Agricole. Monsieur,

Veillez insérer dans le prochain numéro de la "Revue Agricole" "et du Lower Canada Agriculturist" avis comportant que l'exposition annuelle de la société d'agriculture du comté de St. Jean, sera tenue dans la ville de St. Jean, le vingt-deux de septembre prochain.

Et vous obligerez,
Votre très-humble serviteur,

EUG. ARCHAMBAULT,

Secrétaire.

St. Jean, 19 juillet 1864.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE MISSISSIQUOI.

EXPOSITION annuelle de la société d'agriculture du comté de Mississiquoi, aura lieu au village de Bedford, jeudi le 15 septembre prochain. Il sera alors accordé des prix aux concurrents heureux dans les classes suivantes : 1^o les terres les mieux tenues et les plus belles récoltes dans le township de Stanbridge ; 2^o les terres les mieux tenues et les plus belles récoltes dans le township de Durham ; 3^o les terres les mieux tenues et les plus belles récoltes dans la paroisse de St. Armand ; 4^o les terres les mieux tenues et les plus belles récoltes dans Farnham, Clarenceville et St. Thomas ; 5^o les animaux de la ferme ; 6^o les manufactures.

H. O. NEY'S,

Secrétaire-Trésorier de la Société d'Agriculture de Mississiquoi.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE GASPÉ, No. 2.

UNE exposition de récoltes sur pied aura lieu la seconde semaine d'août, entre tous les concurrents dont la souscription s'élèvera à \$10 et au-dessus. L'exposition annuelle de bétails et de produits, aura lieu au Bassin de Gaspé le second mardi d'octobre prochain.

JOSEPH EDEN,

Secrétaire-Trésorier de la Société d'Agriculture du Comté de Gaspé, No. 2.